

FASTOCHE

DOSSIER TECHNIQUE

Ce document technique, contractuel, doit être signé par un de vos collaborateurs comprenant bien les spécifications techniques, et retourné à la compagnie. N'hésitez pas à nous contacter pour imaginer ensemble les solutions possibles aux problèmes que nos conditions provoqueraient. Un contact téléphonique entre régisseurs semble le plus pertinent.

CONTACTS

Compagnie : **Pierre TUAL**

E-mail : pierretual@gmail.com Tél : 06 84 18 71 15

Régisseur : **Guillaume HUNOUT**

E-mail : ghyomhunout@wanadoo.fr Tél : 06 64 11 89 44

(ou 0032 498 11 51 39 par intermittence)

L'équipe est composée de **2 personnes** :

1 comédien

1 régisseur général qui assure la conduite lumière depuis le plateau, en assurant aussi la musique live au piano.

Un assistant son et un assistant éclairage sont nécessaires en accueil technique.

Un régisseur son est demandé pour assurer la conduite son (simple) pendant les représentations (ce qui implique raccords et filage)

SPECTACLE

Fastoche s'adresse à **un tout public à partir de 12ans**. Il dure **une heure**.

Fastoche est une chronique théâtrale pour **un comédien manipulateur et un pianiste**.

Fastoche s'arrête un moment en compagnie d'un homme, pour faire le point à l'approche de la trentaine.

Jauge envisagée :120 places.

PLATEAU

Ouverture minimum nécessaire : **7,00m** (idéal : 8m de pendrillon à pendrillon)

Profondeur minimum nécessaire : **6,00m**

Hauteur minimum nécessaire sous grill : **3,50m**

Pendrillonnage (et fond de scène) **noir « à l'italienne »** au delà de 8m d'ouverture.

3 plans de frises (minimum) nécessaires et déterminés par la scénographie (cf partie « scénographie »).

Sol noir (tapis de danse ou parquet).

La scène devra être solide, jointe, plate et lisse.

DECOR (Photo et plan en dernières pages)

La scénographie de **Fastoche** se compose de :

- 3 rails/patiences à sous-percher à 3m du sol par anneaux de levage, équipés de voilages (3m de haut), et à friser.

- 1 canapé.

- éléments de mobilier (1 bar, 1 tapis, une table basse, 1 lampe sur pied, 1 lampe suspendue)

- Marionnettes

- Un piano droit (à fournir par le lieu)(voir ci dessous).

SON :

PIANO

La plus grosse partie du travail sonore de **Fastoche** est pris en charge par le piano. **Le lieu d'accueil met à disposition de la compagnie un piano acoustique droit accordé, de type U1, noir de préférence.** (Prévoir un accordage dans le cas où le piano appartient au théâtre : le forfait location comprend en général l'accordage sur place de livraison).

SONORISATION

Alimentation électrique du son indépendante de la lumière.

Façade et régie :

Un système de diffusion adapté à la salle (HP au milieu du plateau, au sol, à Jardin et à cour).

Une console (minimum deux entrées)

1 lecteurs cd avec auto pause.

1 micro (type sm 58) sur pied. (fixe, en avant-scène jardin)

1 pied de micro supplémentaire pour accrocher des triangles près du piano.

Amplification, filtrage et câblage spécifique au système

Personnel :

Un régisseur son d'accueil, connaissant le matériel et pouvant régler le système. **La régie son du spectacle est assurée par un régisseur du lieu d'accueil,** disponible pour un raccord des « top », un filage, et les représentations.

LUMIERE (Plan de feux en dernières pages)

Une pré implantation sera effectuée par vos soins avant l'arrivée de la compagnie (un plan d'implantation lumière sera établi selon les plans du lieu de représentation). Le réglage (et la mise en mémoire) sera fait avec notre régisseur.

Conduite :

D-Light, depuis l'ordinateur du régisseur : prévoir une arrivée du DMX en avant-scène jardin.

Alimentation :

35 gradateurs (1x3Kw, 4x2 Kw, 30x1Kw)

Matériel :

8 découpes 1 kw type 614

2 découpes 1 kw type 613

1 PC 2Kw

18 PC 1 kw

7 par 64 (1cp60, 2cp61, 4cp62)

4 F1

1 ligne graduée au sol en avant scène jardin.

1 ligne graduée au sol au lointain.

1 ligne graduée sur perche en avant scène cour.

1 ligne directe au sol en avant scène jardin.

Gélatines Lee Filter : 111/120/128/157/180/181/201/202 + Diff R114 et R119

L'implantation nécessite au minimum 5 perches dissociées de la boîte noire.

Prévoir du Gaffer aluminium pour les réglages.

PLANNING ET PERSONNEL TECHNIQUE

3 services techniques sont nécessaires (avec un pré-montage lumière et son).

Un assistant son et un assistant éclairage sont nécessaires en **accueil technique**.

Parking gratuit et à proximité de la salle pour 1 voiture et une remorque (à laisser sur place le temps du séjour).

1^{er} service : Déchargement du décor et installation de la scéno : 3h (un machiniste)
Vérification de la pré-implantation lumière : 1h00 -1 régisseur lumière

2^{ème} service : Réglage de la lumière : 2h -1 régisseur lumière (+ 1 électricien)
Conduite lumière : 1h30 -1 régisseur lumière
Réglage son : 0h30 -1 régisseur son

3^{ème} service : Mise : 30 mn
Répétition : 3 h (1 régisseur son/ lumière qui assure la conduite son)

Représentation :

Accès aux loges et au plateau une heure avant le début du spectacle. Une permanence technique est souhaitée.

Prévoir une loge pour 2 personnes pourvues d'un miroir, de portants, de serviettes. WC et douche à proximité des loges.

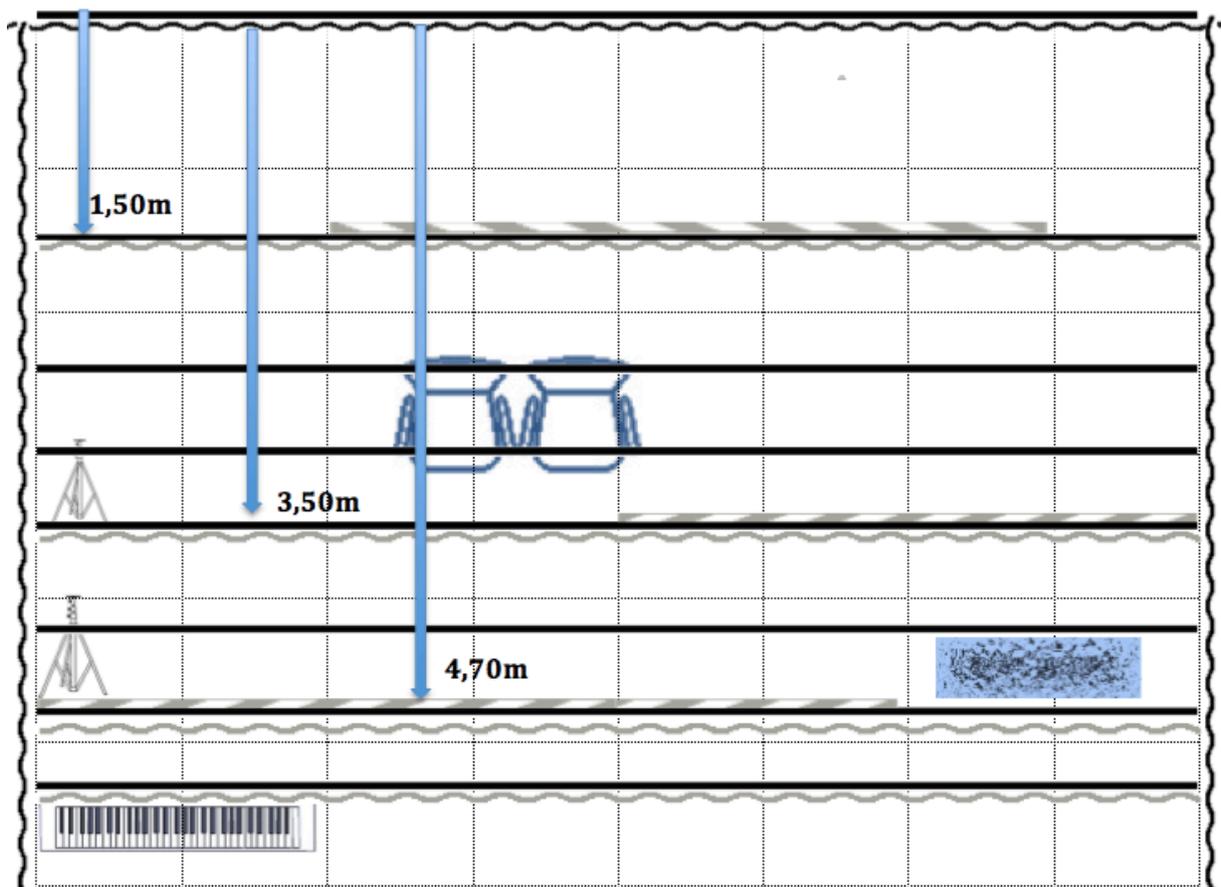
Prévoir des bouteilles d'eau minérale, fruits secs, barres chocolatées, jus de fruits et boissons chaudes.

Démontage et chargement :

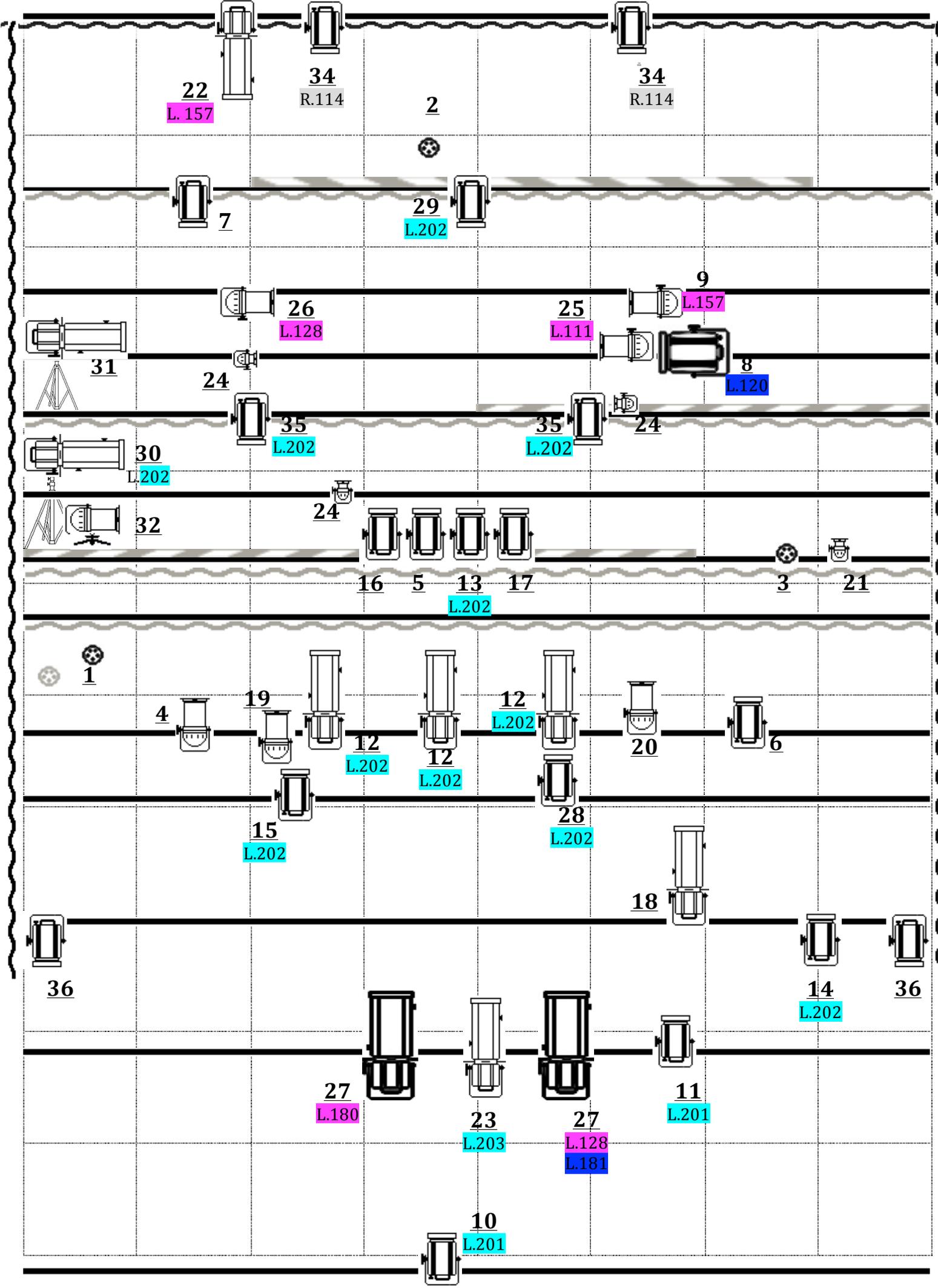
Le démontage et le chargement du décor prennent deux heures, avec un machiniste et un régisseur lumière.

NB : Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat mais peut néanmoins être adaptée. Guillaume Hunout, joignable au 06 64 11 89 44 ou au 0032 498 11 51 39. ghyomhunout@wanadoo.fr

SCENOGRAPHIE



PLAN DE FEUX :



LEGENDE

	Barre du grill
	Pendrillons
	Frise
	Patience
	PC 1000w
	PC 2000w
	Par 64
	Découpe 614
	Découpe 613
	F1
	Ligne graduée
	Ligne directe
	Par 64 sur platine de sol A Patcher en circuit 32 et à gélatiner en lee filter 202.

DESCRIPTIF :

Toutes les mesures sont données depuis jardin, pour une black box de 8m d'ouverture).

(extreme jardin=0 et extreme cour=8)

NB : c'est le centre qui compte, donc ce qui marche « à tous les coups » : étendre un décamètre de jardin à cour en plaçant le « 4mètre » au centre, et s'y tenir)

NB : Nous prenons un « fond de scène » imaginaire pour les plateaux profonds à 7m du bord plateau pour les scènes élevées et à 8m pour les plateaux au niveau du sol.

Cependant, le vrai fond de scène (perche du lointain portant les circuits 22 et 34) peut être reculé d'1m ou 1,50m quand la profondeur du plateau le permet.

L'emplacement des projecteurs est indiqué pour un grill d'accroche entre 4,20m et 4,50 de haut.

Perche du fond :

Fond de scène noir+ :

22 : découpe 614 à 1,90m (L.157)

34 : PC 1kw à 2,60 + PC 1kw à 5,30

Perche à 1m50 du fond, frisée :

Porte une patience + :

7 : PC 1kw à 1,50

29 : PC 1kw à 3,90 (L.202)

Perche à 2,30 du fond :

26 : 1Par 64 pc 62 à 2,00m (L.128)

9 : 1Par 64 pc 62 à 5,60 (L.157)

Perche à 3m du fond :

24 : 1 F1 à 1,50

25 1 Par 64 pc 62 (L.111 ou L.202+L.157)

8 : 1 PC 2kw à 5,90 (L.120)

Perche à 3,50 du fond, frisée :

Porte une patience + :

35 (1PC 1kw à 1,50 + 1PC 1kw à 5,00) (L.202+R119)

24 : 1 F1 à 5,40

Perche à 4,20 du fond :

24 : 1 F1 à 2,80

Perche à 4,70 du fond, frisée :

Porte une patience + :

24 : 1 F1 à 2,80

16 : 1 PC 650 à 3,10

5 : 1 PC 1kw à 3,50

13 : 1 PC 1 kw à 3,80 (L.202)

17 : 1 PC 1kw à 4,20

3 : Une ligne graduée à 6,50

21 : 1 F1 à 7,10

Perche à 5m (5,30) portant une frise

Perche à 6,30m du fond :

4 : 1 Par 64 pc 60 à 1,50
19 : 1 Par 64 pc 61 à 2,20
12 : 3 découpes 614 à 2,60 3,60 et 4,70 (L.202)
20 : 1 Par 64 pc 61 à 5,40
6 : 1 PC 1kw à 6,40

Perche à 6,90 :

15 : 1 PC 1kw à 2,30 (L.202+R.114)
28 : 1 PC 1kw à 4,70 (L.202)

Perche à 8m du fond :

36 : (2 PC ?) : service du public
18 : 1 découpe 614 à 5,90
14 : 1 PC 1kw à 7,00 (L.202+R114)

Perche à 9,20 du fond :

27 : 2 découpes 613 à 3,10 et 4,90 (celle à 3,10 : L.180 ; celle à 4,90 : 181+157)
23 : 1 découpe 614 à 4,00 (L.203)
11 : 1 PC 1kw à 5,70 (L.201+R119)

Perche à au moins 11,50 :

10 : 1 PC 1kw à 3,60 (L.201+R119)

Sol :

30 et 31 : 2 découpes 614 (ou ETC) sur pied. (30 : L.202)
32 : 1 Par 64 pc 62 sur platine sol
1 et 2 : lignes graduées au sol.

18 Février 2014
Guillaume Hunout
ghyomhunout@wanadoo.fr
06 64 11 89 44
0032 498 11 51 39

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Délivré en extension du PV n° 12-03513 L, valable jusqu'au 1^{er} octobre 2017 date de validité du 1^{er} PV

PROCES-VERBAL N° 12-03513-1 L

Et 0 annexe de 0 page

MATERIAU présenté par : DECHELETTE MALLEVAL
Boulevard Jean Monnet
BP 42
69490 PONTCHARRA SUR TURDINE
FRANCE

MARQUE COMMERCIALE : 18776
15341

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 55% polyester FR (trame) ignifugé dans la masse 45%
polyester (chaîne)
Masse surfacique nominale : 100 g/m²
Epaisseur nominale : 0.5 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 12-03513 du 1^{er} octobre 2012

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT : **M 1**

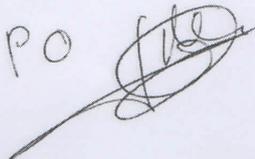
DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.
Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 26 novembre 2012

Responsable de Site ou son représentant
Bruno CHEVET

PO 



Direction Régionale Rhône-Alpes PACA
Avenue Guy de Collongue • 69134 ECULLY CEDEX
Tél : (+33) (0)4 72 86 16 00 • Fax : (+33) (0)4 78 43 39 66
SIRET 433 430 832 00017

Siège Social : 14 rue des reculettes – 75013 PARIS • Tél : +33 (0)1 44 08 19 00 • Fax : +33 (0)1 44 08 19 39 • www.ifth.org
SIRET 433 430 832 00108 – NAF 729Z – TVA : FR 39 433430832 – CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL (LOI DU 22 JUILLET 1948 – ARRETE DU 14 AVRIL 2000)